

ALGERIE TELECOMS SPA

DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES DE BOUIRA

SOUS-DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU TRANSPORT

Réf: AT/DO/SDTO/DRT/93/2020.

Bouira, le : 02/07/2020.

A

Monsieur le Gérant de l'entreprise

FIPH DERDAR KHALED.

Objet : Mise en demeure.

Suite à votre demande de réception du projet RSS ZBARBAR-BSIBSA, ODS N°25/DO/2020 du 11/03/2020, la commission technique qui est déplacée sur les lieux, et après vérification et constatations la commission a décider d'ajourner la réception du projet suite aux réserves à relever indiquées sur PV de réserve du 23/06/2020 pour donner une suite favorable à votre demande.

A ce jour le 02/07/2020 les recommandation de la commission ne sont pas levées malgré que vous êtes informée par nos services.

A cet effet, j'ai le regret de vous informer, que je vous mets en demeure pour la première fois, afin d'entreprendre les Travaux réalisation d'infrastructure d'accueil pose et raccordement câble FO RSS ZBARBAR-BSIBSA; dont travaux vous ont été confiés, et ce dans un délai n'excédant pas les vingt-quatre heures (24h).

Faute de quoi, il vous sera appliqué des réserves coercitives prévues par la réglementation en vigueur.



Le Directeur opérationnel

Algérie Télécom-SPA  
Directeur Opérationnel de Bouira

Signé: Abdelhalim BOUACHRI